

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux-Unitec -
Partenariat 2006-2008 et fonctionnement de l'association année 2006 -
Subvention de la Communauté Urbaine - Approbation - Conventions - Décisions
- Autorisations.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux-Unitec a pour objet fondamental de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes en étroite symbiose avec la communauté scientifique, en réunissant les compétences et les moyens nécessaires à leur concrétisation grâce à la création de nouveaux outils et infrastructures.

Par délibération N° 2004/0161 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur le principe d'un partenariat sur la période 2004-2006 avec cette association. Cette décision a été suivie de la signature d'une convention sur la période 2004-2006 précisant les modalités de conditions de ce partenariat, à partir d'un programme d'actions et de budgets prévisionnels, dont l'approbation par notre établissement public est chaque année un préalable à la poursuite de cette convention.

De plus, lors de sa séance du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a approuvé, par délibération N°2004/0739, les perspectives de développement de la politique technopolitaine de la Communauté Urbaine, qui comprend notamment l'accompagnement financier de l'association Bordeaux-Unitec.

Ainsi, pour mémoire, le montant de la participation communautaire au budget de cette structure s'est élevé à 100 000 € en 2004, et 110 000 € en 2005.

En 2006, l'association Bordeaux-Unitec poursuit un objectif nouveau, celui de mobiliser son équipe pour conduire deux opérations de détections d'entreprises en faisant également appel à des cabinets spécialisés. Il s'agit de détection d'innovations médicales et biomédicales avec le C.H.U de Bordeaux (Cabinet Protomed) et de prospection d'entreprises innovantes hors région (Cabinet Nodal).

Ces deux opérations s'avèrent prioritaires afin, d'une part, d'assurer au site technologique Xavier Arnoz (plateaux techniques d'innovation biomédicale et incubateur de projets innovants), un lancement satisfaisant courant 2006 et une vision à moyen terme sur le flux de projets et, d'autre part, de renforcer l'attractivité de Bordeaux auprès de créateurs

d'entreprises dans la dynamique des Pôles de Compétitivité et en particulier celui de la Route des Lasers et de Prod'innov.

Particulièrement impliquée dans ces Pôles, l'association va ainsi intensifier son travail sur les projets associant les entreprises de la Technopole ainsi que sur les projets structurants Alphatec et Cité de la Photonique auxquels elle est associée.

De plus, l'association va engager la préparation de la deuxième édition du Forum National de la Création d'Entreprises Innovaday prévue en 2007.

Au-delà de ces nouvelles actions, le programme 2006 de Bordeaux-Unitec se présente ainsi :

Action 1 : Appui à la création et au développement d'entreprises innovantes :

1.1. Portefeuille de projets, objectifs :

L'équipe de Bordeaux-Unitec travaille actuellement à l'élaboration des business-plan de 16 projets auxquels devraient s'ajouter 8 à 10 projets nouveaux en cours d'année. Ainsi, l'année 2006 devrait voir la création d'une dizaine de nouvelles entreprises innovantes. L'association intervient sur l'ensemble des thématiques matériaux, biotechnologies, informatique, santé, électronique, N.T.I.C., et son dispositif d'aide à la création, bien que d'une densité certaine sur les communes de Bordeaux-Unitec, peut s'étendre également à l'ensemble du bassin d'emploi de Bordeaux. Des collaborations ont d'ailleurs été établies avec Bordeaux-Technowest et Bordeaux-Montesquieu, dans ce sens.

1.2 Soutien individuel au développement des jeunes entreprises :

L'accès aux ressources financières est devenu de plus en plus difficile pour les jeunes sociétés et l'accompagnement dans les premières années de création est primordial face à la baisse sensible de la conjoncture économique. En 2006, il s'agit d'un champ d'activités de l'association qui devient prépondérant, ainsi que celui de procurer aux sociétés en sortie de pépinière une solution d'implantation.

1.3. Appui au développement des P.M.I. :

L'association continuera à être en contact avec les P.M.I. technologiques de l'agglomération afin d'y détecter des besoins d'accompagnement à la stratégie et au financement en R&D.

Action 2 : Animation industrielle et scientifique :

Dans le cadre du Club des jeunes entreprises innovantes, Bordeaux-Unitec poursuivra son programme d'information et de sensibilisation. Les ateliers techniques, organisés tous les mois, mutualisés notamment avec Bordeaux-Technowest seront poursuivis. Sur le plan de la formation, Bordeaux-Unitec qui participe au Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises, organisera des stages de formation continue pour les créateurs et entrepreneurs.

Dans le cadre de la détection de projets, les moyens utilisés par l'association sont nombreux : site WEB, présence et participation à des conférences en milieu universitaire, contacts avec les laboratoires de recherche, participation au Forum Régional de la Création d'Entreprises, au Carrefour des Biotechnologies, etc...

Budget prévisionnel T.T.C. 2006 :

Le budget prévisionnel de l'association s'élève en 2006 à 573 802 € T.T.C. répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
<i>Fonctionnement :</i>			
Rémunérations et charges	330 000	Ville de Pessac	40 000
Promotion Communication	25 000	Ville de Talence	10 670
Frais de Gestion	98 670	Ville de Gradignan	8 000
Investissements	9 000	Communauté Urbaine	169 500
		Conseil Général	39 000
		Conseil Régional	169 500
		Feder – Objectif 2	100 000
		Ressources diverses	37 132
<i>Opérations détection :</i>			
- innovations médicales (Protomed)	30 000		
- prospection (Nodal)	81 132		
TOTAL GENERAL	573 802	TOTAL GENERAL	573 802

Le Conseil Régional d'Aquitaine a voté, lors de sa Commission Permanente du 27 mars un soutien financier à Bordeaux-Unitec d'un montant de 169 500 € dans le cadre de sa politique de soutien à la création d'entreprises innovantes.

Notre établissement public, qui a soutenu financièrement cette association respectivement à hauteur de 100 000 € et 110 000 € en 2004 et 2005, pourrait porter son intervention pour tenir compte des nouvelles actions menées en 2006, à 150 000 €.

Toutefois, devant l'évolution des actions menées à compter de 2006, la convention pluriannuelle 2004-2006, n'est plus en adéquation. Aussi, afin de prendre en compte les charges financières nouvelles qui incombent à cette association, notre partenariat pourrait entrer dans une nouvelle phase sur la période **2006-2008**.

Ainsi, si tel est votre avis et afin de poursuivre l'accompagnement de l'association Bordeaux-Unitec, il vous est proposé Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme d'actions et le budget prévisionnel 2006 de l'association Bordeaux-Unitec,

- DECIDER :

- l'abandon de la convention pluriannuelle 2004-2006 pour l'année 2006, et la signature d'une nouvelle convention cadre sur la période 2006-2008, ainsi que celle d'une convention financière annuelle,

- l'attribution d'une subvention d'un montant de 150 000 € au bénéfice de l'association Bordeaux-Unitec sur un programme d'actions s'élevant à 573 802 €,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention cadre de partenariat 2006-2008 ainsi que la convention financière annuelle 2006, fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006**

M. MICHEL MERCIER

